

Les agents de la trésorerie de Chilly Mazarin s'adressent à la Direction :

Nous n'arrivons plus à faire face à la charge quotidienne de travail, tant du côté recouvrement de l'impôt que du côté communal.

Concernant le secteur recouvrement, il y a une augmentation tous les ans des prises en charges dues à l'augmentation de la population des 3 communes que nous gérons.

De plus, suite à la fermeture expérimentale de la caisse numéraire de Longjumeau il y a eu une augmentation de l'affluence au guichet : P109, PAI, Secours, encaissements pour la trésorerie de Longjumeau. Mais surtout la réception des régies d'avances et de recettes des communes gérées par la trésorerie de Longjumeau, des lycées et collèges, des notaires et du commissariat.

Suite à cette nouvelle charge de travail, la trésorerie de Chilly Mazarin a donc dû s'adapter. Toutes les régies sont reçues les mardi et jeudi après-midi, l'agent d'accueil/caissier est donc réquisitionné à plein temps par les dépôts et retraits des régies et doit aussi assumer les dégagements supplémentaires. Il ne peut donc plus contribuer aux tâches au sein du service recouvrement. Service qui a donc dû se réorganiser.

Malgré cette réorganisation le manque de bras est criant : retard dans le traitement des délais de paiement, traitement et réponse des courriers, mail , e contact, annulation des majorations, les tableaux d'ajustement comptable, attestations de créanciers et toutes autres charges qui incombent à un tel service.

La collègue en charge du recouvrement forcé ainsi que l'adjointe ont dû effectuer une grosse partie des tâches habituellement dévolues aux caissiers. Ces deux collègues ont donc également pris du retard dans leur propre tâches, recouvrement forcé, gestion des surendettements, hypothèques etc.....

Par ailleurs, le centre de contact de Carcassonne n'a pas diminué le nombre de coups de téléphone reçus dans le service.

Concernant le secteur communal, il n'y a que deux agents plus un ALD cadre A ,qui peut partir à tout moment, pour s'occuper de la gestion de trois communes (18 000 , 11 000 et 5 000 habitants). Vu cet effectif, dont la perte d'un cadre B depuis juillet 2016, les collègues sont constamment dans la gestion de l'urgence, voir de l'urgence de l'urgence.

Les demandes suite à l'audit exigent un travail important de mise à jour des emprunts, marchés, régies et création de fiches de procédures ainsi que plus de contrôles internes qui prennent du temps au cadre A du service, qui ne peut palier l'absence du cadre B non remplacé.

Les collègues peuvent tout juste faire face au quotidien, visa et paiement des mandats, prise en charge des titres de recette, demandes de délai, écritures comptables, NPAI, coups de fils et mails des ordonnateurs. Ces derniers ne sont pas du tout au même niveau pour le passage au PES, qui demande un gros investissement supplémentaire pour les accompagner, répéter les consignes, et les former.

Les tâches quotidiennes même les plus simples à priori, prennent du temps, car un problème en entraîne un autre.

Face à cette masse de travail il y a un survol de certains contrôles : les payes, les comptes de tiers, suivi des marchés et des emprunts, des régies, des comptes de gestions, du recouvrement.

Le manque de personnel dans les deux services engendre un stress dû à l'impossibilité d'effectuer toutes les tâches. Certains agents sont en souffrance et sont sur le point de craquer.

